

Résumé

La croissance verte : une solution pour les pays en développement

Les risques environnementaux qui pèsent à l'heure actuelle sur les pays en développement font qu'il est indispensable de modifier radicalement notre conception de la croissance et du développement. L'exploitation non durable des ressources naturelles, l'insuffisance des disponibilités alimentaires, d'eau douce et d'énergie, la pollution désastreuse de l'air et de l'eau, la pauvreté rurale et les répercussions du changement climatique sont autant de facteurs de risque. Dans les pays en développement, les risques environnementaux sont intensifiés par d'autres problèmes de développement, à savoir les inégalités et la pauvreté, la croissance démographique rapide et l'urbanisation, le manque d'infrastructures de base et l'accès limité aux services, de santé notamment. Face à ces graves problèmes et à leurs coûts élevés pour les économies nationales, les pays en développement commencent à se tourner vers de nouveaux modèles de croissance capables de stimuler le développement et de contribuer à la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie à court terme, tout en préservant les actifs naturels et en augmentant le potentiel de croissance économique à long terme. La croissance verte, qui intègre les considérations environnementales et la valeur du capital naturel à la prise de décisions économiques et la planification du développement, en est un. Le choix de la croissance verte peut assurer aux pays en développement un avenir solide, stable et durable.

Cette publication décrit les grandes lignes d'un plan en deux volets destiné à guider l'action nationale et internationale en faveur de la croissance verte dans les pays en développement. Elle entend aider les gouvernements qui souhaitent mener une politique de croissance verte dans leur propre pays ou soutenir celle d'autres pays. Elle s'appuie sur les nombreuses consultations menées avec des pays en développement et les acteurs internationaux intéressés, qui ont été l'occasion de débattre des questions et problématiques entourant la notion de croissance verte. La publication passe en revue les mesures prises dans les pays en développement en faveur de la croissance verte. Elle complète la *Stratégie pour une croissance verte élaborée par l'OCDE* en 2011 et s'adresse aux décideurs des pays en développement et des pays développés.

Pourquoi la croissance verte est-elle indispensable pour l'avenir des pays en développement ?

Les gouvernements qui placent la croissance verte au cœur du développement peuvent parvenir à une croissance économique durable et à la stabilité sociale, protéger l'environnement et préserver les ressources pour les générations futures. Cela vaut particulièrement pour les pays en développement, qui sont très exposés et vulnérables face à des risques environnementaux tels que la pollution de l'air, de l'eau et des sols ou le changement climatique, et dont la croissance économique repose sur les ressources naturelles. Les acteurs de la coopération pour le développement y voient également leur

intérêt, la croissance verte offrant un moyen efficace de parvenir à un développement durable mieux enraciné. Les liens entre les performances environnementales, l'équité et la pauvreté sont plus directs et perceptibles dans les pays en développement que dans les pays développés. Un développement qui ne repose pas sur la croissance verte peut certes conduire à la prospérité, mais uniquement à court terme, et sera rapidement menacé par l'insécurité et la vulnérabilité.

Grâce aux retombées positives de la croissance verte, les pays en développement pourront notamment :

- assurer la pérennité des actifs naturels essentiels à la croissance et au bien-être humain ;
- réduire la pauvreté, d'une façon qui dépendra de la conception des politiques en faveur de la croissance verte et des mesures d'accompagnement, lesquelles influenceront sur la répartition des bénéfices et des coûts du développement. Les politiques de croissance verte conçues de manière à prendre en compte les intérêts des populations pauvres et des groupes vulnérables peuvent avoir des répercussions profondes sur la réduction de la pauvreté et l'équité sociale ;
- créer de nouveaux débouchés économiques, susceptibles de contribuer à la création d'emplois, en particulier grâce à l'offre de services écosystémiques, à l'innovation technologique et à l'apparition de nouveaux marchés pour les biens et services verts ;
- mettre en place des infrastructures résilientes, qui permettent de s'affranchir des modèles à forte intensité d'émissions misant sur l'énergie fossile, et d'être moins vulnérable ;
- améliorer l'accès à l'eau propre et aux services d'assainissement, diversifier leurs approvisionnements énergétiques et renforcer leur sécurité énergétique, tout en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre ;
- sécuriser les moyens d'existence des populations qui dépendent de la gestion durable des ressources naturelles (terres agricoles et sols fertiles, pêcheries et forêts).

Comment peut s'opérer la transition vers une croissance verte des pays en développement ?

De plus en plus de pays en développement mettent en œuvre des mesures innovantes en faveur de la croissance verte, mais ces efforts sont récents et ont une portée limitée. Il faudra les intensifier et les élargir considérablement pour améliorer les retombées économiques et environnementales dans l'ensemble des pays en développement. Pour ce faire, les pays en développement devront pleinement s'approprier ce programme de réformes. Ils peuvent recourir à un potentiel inexploité et utiliser les réformes en faveur de la croissance verte pour augmenter les recettes budgétaires nationales et attirer des investissements de qualité pour les années à venir. Les gouvernements devront mobiliser les ministères des finances, de la planification du développement et du travail, ainsi que les différents ministères fonctionnels, afin que les objectifs et mesures en faveur de la croissance verte soient pris en compte dans toutes les administrations publiques et, surtout, dans les budgets nationaux. Un plan d'action en trois étapes, plus indicatif que prescriptif, peut guider les décideurs des pays en développement dans l'étude et l'adoption des politiques en faveur de la croissance verte. Il s'agira de :

1. Impulser une dynamique, définir une vision et former des plans en faveur de la croissance verte, notamment en intégrant la problématique de la croissance verte aux processus de planification existants, tels que les systèmes budgétaires et les plans de développement nationaux ;

2. Concevoir et mettre en œuvre des politiques qui, d'une manière générale, valorisent les actifs naturels et offrent des incitations conformes aux objectifs des politiques de croissance verte, et procéder aux réformes nécessaires;
3. Renforcer la gouvernance, les capacités et les ressources pour l'apprentissage et la prise de décisions, afin d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques de croissance verte, de la mesure des progrès, du suivi et du contrôle de l'application.

Comment la coopération internationale peut-elle soutenir la croissance verte dans les pays en développement ?

Pour réussir, la transition vers un modèle de croissance préservant durablement les actifs naturels nécessitera la participation de tous les pays. La communauté internationale a un rôle essentiel à jouer pour aider les pays en développement à franchir le cap, notamment en les aidant à gérer les arbitrages à court terme qu'implique un « virage au vert ». La coopération internationale peut également apporter des réponses aux préoccupations des pays en développement quant au coût de la mise en œuvre de la croissance verte, en leur donnant accès à des sources externes de financement vert. Un plan d'action pour la coopération internationale devra comporter au moins trois piliers :

1. renforcement du financement et de l'investissement verts, notamment au moyen d'un meilleur ciblage de l'aide publique au développement (APD) et d'autres types de financement public du développement et de mesures en faveur de l'investissement privé;
2. promotion de l'innovation technologique verte par le biais de la coopération, développement des capacités nécessaires à la production nationale et l'adoption d'innovations vertes ainsi qu'à la protection des droits de propriété intellectuelle, et mise en place des conditions nécessaires à la réussite des transferts de technologie;
3. mesures destinées à faciliter les échanges de biens et de services verts, axées sur le développement des marchés internationaux, la suppression des barrières commerciales douanières et non douanières, et le renforcement des capacités dans les pays en développement, pour permettre à davantage de producteurs et de consommateurs de prendre part à l'essor des marchés internationaux et d'en tirer profit.

Ces trois piliers seront d'autant plus efficaces qu'ils s'inscriront dans un contexte de renforcement des capacités, de cohérence des choix politiques aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, de mise en œuvre d'accords environnementaux multilatéraux et des financements qui en découlent, et de partenariats internationaux pour le soutien et l'information.

Comment mesurer les progrès vers une croissance verte ?

Mesurer les progrès réalisés fait partie intégrante de toute politique nationale ou internationale en faveur de la croissance verte. En effet, en l'absence de feuille de route pour la mesure des progrès ou de statistiques fiables, les pays ne sauront pas s'ils progressent dans la réalisation de leurs objectifs de croissance verte. Pour ce faire, ils pourront utiliser le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE), adopté en 2012 par la Commission de statistique de l'ONU, afin d'intégrer aux statistiques de la comptabilité nationale des statistiques sur l'environnement et sur sa relation à l'économie. L'OCDE a élaboré un cadre pour la mesure de la croissance verte qui répartit

les indicateurs dans quatre catégories correspondant aux principales caractéristiques de la croissance verte : 1) la productivité de l'environnement et des ressources de l'économie ; 2) le stock d'actifs naturels ; 3) la qualité environnementale de la vie ; 4) les opportunités économiques et les réponses apportées. Les indicateurs socioéconomiques permettant d'évaluer le contexte et les caractéristiques de la croissance constituent une cinquième catégorie de mesure qui revêt une importance particulière dans les pays en développement. La communauté internationale progresse également, notamment grâce à un partenariat entre le Global Green Growth Institute (GGGI), l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale, vers l'adoption d'un cadre commun pour la mesure des progrès en matière de croissance verte. Ces organisations internationales collaborent avec les pays en développement pour renforcer leur capacité à mesurer les progrès vers la croissance verte, et certains pays en développement mettent déjà en œuvre un cadre de mesure à cet effet.

Saisir les opportunités de la croissance verte

Cette publication présente les nombreux avantages de la croissance verte. Le moment est venu de saisir les opportunités offertes et de commencer à concrétiser ces avantages à grande échelle. La communauté internationale travaille donc à l'élaboration d'un nouveau cadre de développement, qui intégrera les objectifs du développement durable (ODD), conformément aux décisions prises lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20). La croissance verte pourrait offrir un cadre directeur pour réaliser ces objectifs et intensifier les efforts sur la voie du développement durable. La croissance verte n'est pas un luxe – c'est un moyen de concrétiser le développement durable et la sécurité mondiale pour tous.



Extrait de :
Putting Green Growth at the Heart of Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264181144-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Résumé », dans *Putting Green Growth at the Heart of Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264206281-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.